## COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE[92]

*Date des élections destinées à pourvoir à deux sièges vacants à la Cour internationale de Justice*

### Décision

A sa 2255e séance, le 12 novembre 1980, le Conseil a décidé d'inviter le représentant de la République arabe syrienne à participer, sans droit de vote, à la discussion de la question intitulée "Date des élections destinées à pourvoir à deux sièges vacants à la Cour internationale de Justice (S/14246[93])".

### Résolution 480 (1980)

**du 12 novembre 1980**

*Le Conseil de sécurité,*

*Apprenant avec regret* les décès de M. Richard R. Baxter et de M. Salah El Dine Tarazi, juges à la Cour internationale de Justice, survenus les 25 septembre et 4 octobre 1980, respectivement,

*Constatant* que, de ce fait, il y a deux sièges à pourvoir à la Cour internationale de Justice pour la période non encore accomplie du mandat des juges décédés et qu'il convient de pourvoir à ces sièges conformément aux dispositions du Statut de la Cour,

*Notant* que, conformément aux dispositions de l'Article 14 du Statut, la date des élections destinées à pourvoir à ces sièges doit être fixée par le Conseil de sécurité,

*Décide* que les élections destinées à pourvoir aux sièges vacants auront lieu le 15 janvier 1981 à une séance du Conseil de sécurité ainsi qu'à une séance de l'Assemblée générale lors de la reprise de sa trente-cinquième session.

*Adoptée à l'unanimité à la 2255e séance.*

[92] Question ayant fait l'objet de résolutions ou décisions de la part du Conseil en 1946, 1948, 1951, 1953, 1954, 1956, 1957, 1958, 1959, 1960, 1963, 1965, 1966, 1969, 1972, 1975 et 1978.

[93] Voir *Documents officiels du Conseil de sécurité, trente-cinquième année, Supplément d'octobre, novembre et décembre 1980.*